

Questions orales

L'ENVIRONNEMENT

DEMANDE DE MISE EN VIGUEUR DE NORMES NATIONALES
RELATIVES AUX ÉMISSIONS DE SO₂—RECOURS À L'ARTICLE 43
DU RÈGLEMENT

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement. Ma motion porte sur le fait que les émissions de SO₂ produites par la Great Canadian Oil Sands Company qui exploite les sables bitumineux de l'Alberta sont toujours supérieures aux limites fixées par la province. Depuis 1974, la Great Canadian Oil Sands a, d'après la lettre envoyée par STOP au procureur général de l'Alberta, dépassé 258 fois la limite fixée par la province pour les émissions de SO₂.

Cette constatation confirme l'opinion de bien des gens qui estiment la province incapable ou peu désireuse d'obliger la société à respecter ses normes; de plus, ces émissions menacent le milieu écologique et la santé de dizaines de milliers de personnes des environs. Aussi, je propose, appuyé par le député de Nickel Belt (M. Rodriguez):

Que le gouvernement fédéral prenne immédiatement des mesures pour établir et appliquer, en vertu de la loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, des normes nationales sur les émissions de SO₂, qui devraient d'ailleurs exister depuis longtemps, et pour appliquer ces normes aux compagnies qui exploitent les sables bitumineux.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il semble qu'il n'y ait pas consentement unanime à propos de cette motion.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE D'UNE DÉLÉGATION DE
L'AUSTRALIE

M. l'Orateur: Avant de passer à la période des questions orales, j'aimerais signaler à tous les députés la présence à la tribune d'une délégation très distinguée qui vient d'Australie sous les auspices de l'Association des parlementaires du Commonwealth, et est dirigée par leur distingué ministre de la Défense, l'honorable D. J. Killen.

Des voix: Bravo!

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'OPPORTUNITÉ DE L'AUGMENTATION DES EFFECTIFS
D'INSPECTION DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE
ATOMIQUE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Elle a trait à ses observations récentes, selon lesquelles au lieu de demander aux pays industriels de céder leur droit de vendre des engins nucléaires à qui bon leur semble, le monde devrait ne pas avoir peur de vivre dangereusement. Comme il devient de moins en moins probable que l'humanité puisse en arriver à freiner le déchaînement politique

[M. Paproski.]

de la prolifération qui menace maintenant de devenir critique, le premier ministre prendra-t-il des mesures pour faire accroître la capacité des contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui ne compte actuellement que 40 spécialistes pour inspecter plus de 400 installations nucléaires?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je me permettrai de répondre au nom du premier ministre. J'ai eu tout récemment un long entretien avec les dirigeants de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne, et l'un des points sur lesquels je les ai très résolument interrogés était celui-là même que le député a soulevé, à savoir s'ils disposaient d'un personnel suffisant et d'un service d'inspection adéquat pour remplir leurs responsabilités. Ils m'ont répondu par l'affirmative et m'ont dit que si le besoin se faisait un jour sentir d'accroître leurs ressources, ils feraient la demande nécessaire. Voilà qui répond à cette question.

M. Roche: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a prononcé cette semaine une allocution devant l'OCDE, dans laquelle il a reproché aux pays industrialisés de ne pas appuyer suffisamment la cause de la paix et du développement dans le monde. À la lumière de cette allocution et de la réponse qu'il vient de donner, le gouvernement canadien fera-t-il savoir à l'AIEA que le Canada est disposé au besoin à accroître ses contributions à l'Agence à condition que les ressources supplémentaires servent à élargir les cadres de la division des garanties?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne la première partie de la question, je voulais dire au sujet des pays industrialisés qu'au cours du dialogue permanent qui se poursuit à Paris, il serait dangereux que les pays industrialisés tergiversent pendant les prochains mois qui seront critiques. Lors des pourparlers que j'ai eus avec les responsables de l'Agence internationale de l'énergie atomique, je leur ai dit que le Canada était prêt à accroître son engagement financier vis-à-vis de l'Agence, et je suis sûr que nous envisagerions, s'ils jugeaient que d'autres ressources étaient nécessaires pour les services d'inspection, de faire exactement la même chose dans ce secteur.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE—PROPOSITION DE RÉORIENTATION
DES EFFORTS DE PROMOTION VERS LA RECHERCHE DE
GARANTIES

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, ma dernière question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le gouvernement indiquera-t-il au conseil d'administration de l'AIEA que M. Maurice Strong, président de Petro-Canada, tout comme d'autres distingués Canadiens qui assistaient à la conférence Habitat de Vancouver, exprimait le point de vue du pays selon lequel la promotion de l'énergie nucléaire est incompatible avec ses propres règlements et qu'il y aurait lieu de réaffecter les ressources servant à cette fin à la recherche de garanties?